



PALANGRIERS D'AGDE ET DU CAP

Assemblée Générale

Comme chaque année, à la même époque, tous les amis Palangriers se sont réunis dans la salle de la base nautique du Cap d'Agde le Samedi 21 Janvier 2017, à partir de 14 heures.

Après avoir acquitté leurs cotisations et leurs appointements, les membres de ce Club historique (le plus ancien du Cap), au grand complet, une centaine de participants, ont écouté la messe traditionnelle orchestrée de mains de maître par notre vénérable Président Monsieur Alain LASSIERRA.

Il a tout d'abord souhaité la bienvenue et présenté ses vœux aux pêcheurs présents (c'est pour ça que c'est une grande messe !), il a tout de suite entamé son sermon solennel.

Après un tour d'horizon général sur la situation du club, (départs et arrivées d'adhérents, travaux divers, actions d'animations, week-end bleu etc.) notre cher révérend passe la parole à son premier enfant de cœur, notre secrétaire Christian MOULIERAC qui donne lecture du compte-rendu de la précédente assemblée générale. Ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Activités 2016 :

En raison des bonnes conditions météorologiques, tous les concours ont pu se dérouler. Une moyenne de 50 bateaux a été enregistrée à chaque sortie.

Les sardinades ont connu un vif succès. En effet, celles-ci attirent de plus en plus de personnes venues de l'extérieur. Le nombre de participants dépasse désormais les 300 personnes. A noter que Christian PAULE et Jean-Claude BELPEER ont réalisé un éclairage amovible très performant sur le parking où se dérou-

lent les sardinades.

Les soirées dansantes ont toujours autant de succès, elles réunissent chaque fois en moyenne 120 personnes.

La participation du club au week-end bleu est très importante et permet de faire découvrir notre passion aux personnes que nous embarquons pour une partie de pêche.

Pour la fête de la mer et pour l'hommage aux marins disparus nous avons compté 34 embarcations arborant le drapeau des palangriers. C'est, comme chaque année, le plus gros du cortège. Le président remercie vivement les participants. Il remercie également l'ensemble des bénévoles pour leur forte implication à toutes les activités mises en place par le bureau et sans lesquels rien ne serait possible.

Sorties de pêche :

Dans le souci de poursuivre notre implication dans une démarche de préservation de notre terrain de jeu : la mer, il est rappelé que la taille légale des poissons doit être respectée. De même l'utilisation des ancres flottantes est fortement recommandée.

Bilan financier 2016 :

Notre révérend passe alors la parole à son deuxième enfant de cœur chargé du vin de messe, notre cher trésorier René AZEMAR. Ce dernier expose le bilan financier du club qui laisse apparaître une gestion saine et efficace, permettant de ramener la cotisation du club de 90€ à 80€, exceptionnellement pour cette année. Ces comptes ont été vérifiés et confirmés par Mr Gilles PELLETIER, commissaire au compte (vicaire désigné) qui félicite le trésorier pour sa gestion

rigoureuse.

Activités 2017 :

A partir de cette saison, il est proposé aux membres du Club d'adhérer, à titre individuel à la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et sportifs de France. Messieurs ANDRIEU et PALACIO présentent l'organisation et les différentes actions menées par leur fédération.

Statuts :

Les statuts actuels du club ne correspondent plus à la réalité. Nous procéderons donc à une refonte totale.

Une commission d'élaboration de ces nouveaux statuts sera constituée au sein du bureau.

Elle devra proposer une nouvelle mouture en y intégrant notamment un volet environnemental, et après validation du bureau, une Assemblée Générale extraordinaire viendra entériner ces nouveaux statuts avant dépôt en préfecture.

Travaux :

- Entretien du chalet (peinture).
- Désherbage des quais.
- Entretien courant des amarres grâce à nos deux plongeurs. Il est rappelé que les amarres du port ayant été toutes révisées, il est essentiel de ne pas les modifier. Pour tous problèmes, contacter les responsables du bassin, (Christian PAULE ou Jean-Claude BELPEER) seuls habilités à intervenir.
- Entretien des réseaux d'eau.
- Les grilles sous le pont et derrière le chalet seront remplacées.
- Des stores seront mis en place.
- Un petit barbecue sera construit à proximité du chalet.

Le Président rappelle que le chalet également appelé " le cabanon " est à disposition de tous les membres et qu'il faut le faire

vivre. Il doit devenir un lieu de convivialité.

Nous mettrons en place une dégustation de vins d'Alsace et d'huîtres comme en 2015.

Elections :

Les candidats suivants sont élus à l'unanimité :

Marcel BUONAFINE
Georges CALISSI
Alain QUEZEL
Francis VILARO
Louis BUENO.

Classement général 2016 :

Enfin, notre cher révérend prend la parole pour clore la séance en passant à la lecture des résultats du concours général récompensant nos pauvres pêcheurs. Ainsi ont été classés :

- 1^{er} - José FERNANDEZ, notre pêcheur de daurades et marbrès.
- 2^e - Jean-Claude BELPEER.
- 3^e - Jean-Claude DONAT.
- 4^e - Michel ZAWADZKI (de la paroisse de MONTBLANC).
- 5^e - Christian PAULE (notre cher sacristain), gestionnaire des coulisses du port (le chalet bien sûr).

A l'inverse du jugement dernier, chez nous, tous nos pêcheurs sont récompensés avec un magnifique bon d'achat permettant de souligner l'égalité de tous, la convivialité, l'entraide et l'amitié. Avant d'inviter tous les présentes et présents à partager la galette des rois et lever le verre de l'amitié offert par la municipalité, Alain LASSIERRA remercie M. CRABA, Adjoint aux Sports, représentant M. le Maire et Mme Anne PARIS, Directrice administrative et Financière de la So-déal, venus saluer l'assemblée.

Cette agréable journée ne pouvait que se terminer dans la joie, pour cela une messe, genre gospel, en nocturne, a rassemblé nos pêcheurs invités jusqu'au bout de la nuit.